CAISSE DE RETRAITE FAM

Votre bulletin des bénéfices du Fond de pension

DÉCEMBRE 2003

Notre mission

Administrer prudemment le Plan afin de fournir les meilleurs avantages pour les membres et bénéficiaires

INCLUS DANS CETTE ÉDITION:

Les musiciens de Montréal pleurent la perte de M. J. Alan Wood

Notification au sujet de: Négociations de contributions de pension

Retraite d'un membre du personnel

Annonce d'augmentation

À venir bientôt

Les canadiens pleurent le décès de M. J. Alan Wood

C'est avec beaucoup de regrets que le Fond annonçait le décès du président J. Alan Wood le 28 novembre 2003.

Le manque d'espace dans cette colonne ne nous permet pas d'énumérer la liste complète de ces accomplissements, prix et mérites.

La carrière de M. Wood a commencée à l'âge de 5 ans à peine, comme batteur au sein du « Riverdale Jubilation Army boys Band ». Ce qui l'a amené à devenir directeur musical de l'Armée Royale Canadienne « Service Corps Militian Band «, démissionnant en 1960 avec un grade de Capitaine. Durant cette période, il a fait nombreuses performances avec l'orchestre Howard Cables, la symphonie de Toronto et fût juge et clinicien pour la section de cuivre de la « Drum Corps » Pendant la 2ieme Guerre Mondiale, il a servi au sein de la R.C.A.F. et est resté près de quatre ans en Angleterre et en Europe.

En 1960, il fût élu président de l'association des musiciens de Toronto, une position qu'il a maintenu jusqu'en 1980. À la même période, il fût élu vice-président de la fédération américaine des musiciens (AFM), et demeura membre du conseil jusqu'à sa retraite en 1991. Il fonda le premier bureau de l'AFM au Canada en 1980.

M. Wood fût récipiendaire de plusieurs prix, incluant les médailles du Centenaire (1967),

La médaille du Jubilé de la Reine d'argent (1978) et le Diplôme d'Honneur (1997).

Tous les musiciens au Canada ont bénéficié du dévouement de M. Wood pour l'amélioration de leurs conditions de vies.

J. Alan Wood a présidé au Conseil d'Administration du Fond de 1965 jusqu'au jour de sa mort. Pas plus tard que le 4 novembre 2003, il a siégé à son dernier Conseil d'Administration.

Sous sa direction, le Fond a établi sa base d'opération au Canada, plus précisément à Toronto. Il débuta avec 3 millions de dollars d'actifs en 1972 et a atteint près de 500 millions de dollars au moment de son décès. De seulement un employé, 10 se sont joint par la suite. Le nombres de rentiers était de 18 en 1972 et a maintenant atteint 1500. Beaucoup de membres vivent maintenant leur retraite dans la dignité grâce en grande partie au dévouement pour le Fond AFM-EPW de J. Alan Wood.

J. Alan Wood a laissé une marque indiscutable sur le Fond AFM-EPW, ces membres et le personnel à Toronto. De dire qu'il nous manquera et qu'il ne sera jamais oublié est bien peu dire.

Augmentation pour Rentier/Bénéficiaire

Les administrateurs sont heureux de vous annoncer une augmentation pour les bénéficiaires.

Une augmentation de 2% prendra effet à compter du 1ier Janvier 2004, pour toutes les pensions effectives en date du 31 Décembre 2003.

Nous souhaitons rappeler à tous les membres du régime que le Plan ne prévoit pas une augmentation automatique, annuelle. Heureusement, le retour des investissements du Fond, rend possible une augmentation ad hoc à nos rentiers et bénéficiaires dans les cinq dernières années. Ce fut une addition au Plan d'amélioration des bénéfices.

Les administrateurs doivent exercer une responsabilité fiduciaire. Ceci n'inclut pas toujours une augmentation pour les rentiers existant automatique.

Publié par la Caisse de retraite et de bien-être de la Fédération américaine des musiciens et des employeurs (Canada) dans le but de promouvoir la Caisse, et d'instruire les participants sur les règlements de la Caisse et les questions générales sur les prestations.

Bienvenu à nos nouveaux Administrateurs

Le Fond souhaite la bienvenue à nos nouveaux administrateurs, Bobby Herriot et Gérard Masse.

Robert (Bobby) Herriot est le tout nouveau vice président de l'AFM Canada, Gérard Masse est le nouveau président de la guilde des musiciens du Québec. Bobby et Gérard amènent une riche expérience comme officier de Local, et nous sommes confiants qu'ils représenteront leurs collègues et membres avec toute la diligence qu'on leur reconnait.

Robert (Bobby) Herriot

Gerard Masse

Judy Haidinyak se retire

Apres 20 ans au service des membres, rentiers et bénéficiaires du Fond, Judy a décidé de rejoindre son mari, Cy .dans une retraite plus que méritée.

Beaucoup d'entre vous à travers les années ont fait la connaissance de Judy à la position d'assistante de Humberto Martins, Gérante et bénéfice de pension. Nous avons tous bénéficié de la méticulosité et l'attention au détail de Judy.

De la part des administrateurs et des membres, nous remercions Judy pour son assiduité et dévouement pour les membres. Nous leur souhaitons le meilleur des succès.

A partie du 1ier Janvier 2004, Madame Dale MacDonald (saisie des données) assumera le rôle laissé vacant par Judy. Nous souhaitons la bienvenue à Dale à sa nouvelle position et nous vous remercions tous pour la patience que vous démontrerez afin de laisser à Dale le temps nécessaire pour se familiariser avec ses toutes nouvelles responsabilités.

Judy Haidinyak

Avis important
Négociations de contribution de pension

Nous avons eu à retourner plusieurs chèques ces dernières semaines qui furent expédiés incorrectement à notre bureau à titre de contribution à la pension. Ce qui nous a amené à vous indiquer les procédures à suivre lorsque les contributions de pensions ne sont pas couverte par la Convention Collective, ou les échelles tarifaire de votre Local.

Ces contributions doivent être conformes aux tarifs de l'AFM. Des formulaires sont disponibles à cet effet. Lorsque les contributions sont remises part un employeur, les chefs doivent inscrire sur le chèque « De la part de l'employeur ». Le Chef doit aussi fournir une copie du contrat d'engagement Local où l'employeur stipule qu'il autorise le Chef à remettre les contributions de pensions de sa part, au Fond AFM-EPW.

Nous vous rappelons que la pension doit être payée pour tous les musiciens dont les noms apparaissent au contrat.

Le Bulletin d'information sur la retraite est publie par le conseil des Fiduciaires de la Caisse de Retraite et de Bien-Être de la Fédération Américaine des Musiciens et des Employeurs (Canada).

Conseil des fiducie;

Pierre Racicot

Stanley Shortt

John Sinclair

Gerard Masse

Bobby Herriot

AFM-EPW Fund (Canada)

416-497-4702

1-888-462-6666

2255 Sheppard Ave. E., Suite A110

Toronto, Ont. M2J 4Y1

email: afmepw.can@on.aibn.com

À venir bientôt

Le bureau du Fond est à instaurer un nouveau système d'entrée de donnée afin de mieux servir nos rentiers et bénéficiaires.

Au début de l'année 2004, nous allons instaurer un service de transfert de fonds électronique (TFE) pour les paiements de rentes. Vous n'aurez plus à attendre le service des postes pour recevoir votre chèque. Les paiements de rentes seront déposés directement dans votre compte préalablement désigné, et ce tous les 1ier de chaque mois. Tous les bénéficiaires de rentes recevront un formulaire à être complété et retourné au bureau du Fond AFM-EPW, nous permettant de vous inscrire à ce service.

Nous allons aussi créer notre propre site internet. Nous anticipons que ce site deviendra un outil de communication très pratique pour nous tous.

Nous vous remercions tous à l'avance pour votre patience, en attendant l'instauration de ce nouveau service.

Veuillez prendre note

Tous les efforts sont déployés afin d'assurer la véracité des informations présentées dans ce rapport. En cas d'erreur d'interprétation entre ce rapport et les règles et procédures de ce Plan, les Règles officielles du Plan prévalent.